

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**SECTION 1: IDENTIFICATION****Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette**: **DE-GEL POUR CARBURANT DIESEL****Code(s) du produit** : M7532C**Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**: Additif pour carburant diesel.
Pas de restrictions connues sur l'utilisation.**Famille chimique** : Mélange de: Solvant pétrolier; Éthers de glycol; Additif pour carburant diesel**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:** **Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:****Radiator Specialty Co., of Canada**3-3055 Dundas St West, Suite 50
Mississauga, ON, Canada
L5L 3R8

No. de téléphone du fournisseur

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 8h à 16h)

No. de téléphone en cas d'urgence

: Pas d'information disponible.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification du produit chimique**

Liquide jaune clair. Odeur aromatique.

Dangers les plus importants:

Liquide et vapeurs inflammables Peut être enflammé par une flamme ouverte.

Danger d'aspiration. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Irritant pour la peau. Peut irriter le système respiratoire. L'inhalation risque de causer une dépression du système nerveux central. "Selon des données animales, contient une matière qui risque de causer des malformations congénitales." L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. La Loi sur les produits dangereux (LPD) ne s'applique pas aux produits de consommation (Loi sur les produits dangereux Section 12(j)). Les renseignements ci-dessous sur la classification et l'étiquetage selon SIMDUT 2015 sont fournis à titre d'information.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Liquide inflammable - Catégorie 3

Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3 (Effets narcotiques; Irritation respiratoire)

Éléments d'étiquetage*Pictogramme (s) de danger**Mot indicateur*

DANGER!

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ*Mentions de danger*

Liquide et vapeurs inflammables
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 Provoque une irritation cutanée.
 Peut irriter les voies respiratoires.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Susceptible de nuire au fœtus.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.
 Ne pas fumer.
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
 Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone, produit chimique sec ou de la mousse pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Tenir au frais.
 Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers*Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:*

Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère. Peut causer une irritation gastro-intestinale. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Naphta aromatique	64742-95-6	65,0 – 85,0
L'éther de monométhyl de glycol de diéthylène	méthoxydiglycol DEGME	111-77-3	7,0 – 13,0
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	Solvant naphta (fraction des aromatiques lourds)	64742-94-5	3,0 – 7,0

Note: Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. La Loi sur les produits dangereux (LPD) ne s'applique pas aux produits de consommation (Loi sur les produits dangereux Section 12(j)).

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- Contact avec les yeux* : Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger par aspiration L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure l'irritation des voies respiratoires supérieures, la toux et des difficultés respiratoires. L'inhalation peut causer des maux de tête et des nausées et avoir des effets sur le système nerveux central comme des étourdissements, des difficultés de coordination et la perte de conscience. Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur. Susceptible de nuire au fœtus. Les symptômes peuvent inclure une diminution du poids foetal et du poids du chiot, ossification retardée, des malformations squelettiques et l'augmentation de la mortalité fœtale et du chiot. Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère. Le contact oculaire direct risque de causer une légère irritation. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Un examen médical immédiat est requis. Le produit peut présenter un risque d'aspiration, en cas d'ingestion de grandes quantités et causer des lésions pulmonaires mettant en danger la vie de la victime. Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes. Veiller à ce que le personnel médical soit mis au courant des matières impliquées afin de prendre les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

- Agents extincteurs appropriés* : Dioxyde de carbone (CO₂); chimique sec; Mousse résistant à l'alcool
- Agents extincteurs inappropriés* : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Liquide et vapeurs inflammables Cette matière peut s'enflammer par la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les secteurs les plus bas. Le produit risque de flotter et de s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Des fumées, gaz ou vapeurs toxiques risquent d'être émis à la combustion.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Hydrocarbures; Autres composés organiques non identifiés.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Porter un équipement de protection approprié. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter que le produit s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau et le sol. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales compétentes. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison equipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrante. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions d'un stockage sûr

- : Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder sous clef. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Défense de fumer. Les extincteurs adéquats ainsi que le matériel absorbant nécessaire aux déversements doivent être rangés prêt du secteur d'entreposage de ces produits. Tenir à l'écart des matières incompatibles.

Substances incompatibles

- : Oxydants forts; Des bases fortes; Agents réducteurs; Acides forts

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>				
<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	P/D	P/D	P/D	P/D
L'éther de monométhyl de glycol de diethylene	P/D	P/D	P/D	P/D
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	P/D	P/D	500 ppm (2000 mg/m ³) (comme les distillats de pétrole, le naphte)	P/D

Contrôles de l'exposition**Ventilation et mesures d'ingénierie**

- : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire

- : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Se référer à la norme CSA Z94.3 ou tout autre norme. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

- : Porter des gants/des vêtements de protection. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Porter des bottes et des vêtements résistants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.

Protection des yeux/du visage

- : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité à protection intégrale; Lunettes de sécurité avec protections latérales. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

- : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide jaune clair.

Odeur : aromatique

Seuil olfactif : P/D

pH : P/D

Point de fusion/point de congélation

: - 84°C (- 119,2°F) (estimation)

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: 193°C (379,4°F) (estimation)

Point d'éclair : 40,6°C (105°F)

Point d'éclair, méthode : coupelle fermée

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)**

: P/D

inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.**Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)**

: 0,7% (estimation)

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: 5,7% (estimation)

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.**Propriétés explosives** : Non-explosif**Tension de vapeur** : 0,22 hPa (estimation)**Densité de vapeur** : P/D**Densité relative / Poids spécifique**

: Poids spécifique: 0,89

Solubilité dans l'eau : P/D**Autres solubilité(s)** : P/D**Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile**

: P/D

Température d'auto-inflammation

: 450°C (842°F) (estimation)

Température de décomposition

: P/D

Viscosité : < 15 cSt @ 40°C (104°F)**Matières volatiles (% en poids)**

: 10,17% (estimé)

Composés organiques volatils (COV)

: P/D

Pression absolue du récipient

: S/O

Distance de projection de la flamme

: S/O

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité** : N'est normalement pas réactif.**Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales.**Risque de réactions dangereuses**

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles.**Matériaux incompatibles** : Oxydants forts; Des bases fortes; Agents réducteurs; Acides forts**Produits de décomposition dangereux**

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Information sur les voies d'exposition probables:****Voies d'entrée - inhalation** : OUI**Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI**Voies d'entrée - ingestion** : OUI

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Voies d'exposition - absorption cutanée

: NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

: Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure l'irritation des voies respiratoires supérieures, la toux et des difficultés respiratoires. L'inhalation de concentrations élevées risque de causer étourdissements, désorientation, incoordination, narcose, nausée ou effets narcotiques.

Signes et symptômes - ingestion

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger par aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Signes et symptômes - peau

: Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur.

Signes et symptômes - yeux

: Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère. Le contact oculaire direct risque de causer une légère irritation.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Un contact continu ou à répétition risque de causer l'augmentation des rougeurs, des démangeaisons ou de cloques sur la peau. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Mutagenicité

: Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité

: N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme. Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2. Susceptible de nuire au fœtus. Les symptômes peuvent inclure une diminution du poids foetal et du poids du chiot, ossification retardée, des malformations squelettiques et l'augmentation de la mortalité fœtale et du chiot. Contient: L'éther de monométhyl de glycol de diéthylène.

Sensibilisation à la matière

: Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des sensibilisateurs cutanés.
Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

Selon les critères de classification de la réglementation SIMDUT canadienne (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit n'est pas censé provoquer une toxicité pour certains organes cibles (STOT) suite à une exposition répétée.

Maladies aggravées par une surexposition

: L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

Substances synergiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Données toxicologiques : N'est pas classifié en termes de toxicité aiguë sur la base des informations disponibles. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:

- ETA cutanée= > 3692 mg/kg
- ETA inhalation (vapeurs) = > 22,2 mg/L/4H
- ETA inhalation (brouillards) = > 284,5 mg/L/4H

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Nom chimique</u>	<u>CL50 (4hr)</u> <u>inh, rat</u>	<u>DL50</u>	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	> 17,7 mg/L (vapeur)	8400 mg/kg	> 3160 mg/kg
L'éther de monométhyl de glycol de diéthylène	> 50 mg/L (aérosol)	6830 mg/kg	9404 mg/kg
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	> 17,1 mg/L (brouillard)	> 6000 mg/kg	> 3160 mg/kg

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: Solvant naphta aromatique léger (pétrole); solvant naphta aromatique lourd (pétrole).

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	9,2 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
L'éther de monométhyl de glycol de diéthylène	111-77-3	5700 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	3,6 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnies		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	6,16 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
L'éther de monométhyl de glycol de diéthylène	111-77-3	1192 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	1,1 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	P/D	P/D	Aucun(e).

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

L'éther de monométhyl de glycol de diéthylène	111-77-3	> 500 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	7,2 mg/L/72hr (algues vertes)	0,22 mg/L/72hr	Aucun(e).

Persistance et dégradabilité

- : Le produit lui-même n'a pas été testé.
- Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: L'éther de monométhyl de glycol de diéthylène.
- Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables: Solvant naphta aromatique léger (pétrole).
- Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: solvant naphta aromatique lourd (pétrole).

Potentiel de bioaccumulation

- : Le produit lui-même n'a pas été testé. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Solvant naphta aromatique léger (pétrole) (CAS 64742-95-6)	2,1 - 6 (calculé)	10 - 2500 (calculé)
L'éther de monométhyl de glycol de diéthylène (CAS 111-77-3)	- 1,18	3,0
solvant naphta aromatique lourd (pétrole) (CAS 64742-94-5)	> 3, < 6,5	P/D

Mobilité dans le sol : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.


SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**Manipulation en vue de l'élimination**

- : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1993	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Naphta aromatique)	3	III	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Non réglementé pour expédition terrestre ou ferroviaire si emballé dans des petits contenants (450 Litres ou moins chacun). Au Canada seulement, l'exemption d'ordre général pour Classe 3 Liquides inflammables peut s'appliquer. L'article 1.33 de la réglementation est une exemption permettant le transport de ce produit dans des petits contenants sans être réglementés.				

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

Dangers pour l'environnement

- : Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit contient les substances suivantes figurant sur l'INRP:

- Solvant naphta aromatique léger (pétrole) (Partie 5: Autres groupes et mélanges)
- L'éther de monométhyl de glycol de diéthylène (Partie 1, Substance de groupe A)
- solvant naphta aromatique lourd (pétrole) (Partie 5: Autres groupes et mélanges)

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignement fédéral É.-U.:

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>European EINECS</u>	<u>Australia AICS</u>	<u>Philippines PICCS</u>	<u>Japan ENCS</u>	<u>Korea KECI/KECL</u>	<u>China IECSC</u>	<u>New Zealand IOC</u>
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	265-199-0	Présent	Présent	(9)-1698	KE-31662	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
L'éther de monométhyl de glycol de diéthylène	111-77-3	203-906-6	Présent	Présent	(7)-97; (2)-422; (2)-2979	KE-23278	Présent	HSR002752
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	265-198-5	Présent	Présent	(9)-2578	KE-31656	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
- CAS: Chemical Abstract Services
- ACNOR: Association canadienne de normalisation
- CE50: Concentration effective 50%.
- EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
- CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- IBC: Conteneur pour vrac
- IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
- IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La COI : inventaire de produits chimiques
 KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
 KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
 CL: Concentration létale
 DL: Dose létale
 S/O: Sans objet
 P/D: Pas disponible
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NOEC: Concentration sans effet observé
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 FDS: Fiche de données de sécurité
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TSCA: Toxic Substance Control Act
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail


- Références** :
1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2018.
 2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2018.
 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2018 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2018.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 01/24/2019

Autres considérations spéciales pour une manipulation

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p><u>Préparée pour:</u> Radiator Specialty Co. of Canada 3-3055 Dundas St West, Suite 50 Mississauga, ON, Canada, L5L 3R8 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><u>Préparée par:</u> ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.